

ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DU BARTHOS

Samedi 26 avril 2025 18H Lavazan

Le président Jacques Lacampagne ouvre l'assemblée générale des Amis du Barthos en invitant les membres présents à se souvenir d'André Saunière, décédé en 2024, adhérent de la première heure, homme de conviction, fidèle et membre du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut se tenir : 49 adhérents en 2024, 28 sont présents ou représentés.

1 -Le Procès verbal de l'Assemblée générale du 6 avril 2024 à Bernos-Beaulac est adopté à l'unanimité.

2- Bilan financier/prévisionnel

Budget 2024 : Recettes 1167 euros

Dépenses 334,71 euros

Excédent 838, 74 euros

disponible au 31/12/2024 : 6217,34€ - compte courant + compte sur livret -

Prévisionnel 2025 :

Recettes 1000 euros

Dépenses 400 euros

La provision de 1000€ pour frais d'avocat non utilisée est reportée à nouveau.

Les adhérents sont également informés de ce que ce conseil d'administration a autorisé, si besoin est le président à contribuer jusqu'à 1000 euros au règlement des honoraires

d'avocats, en soutien aux associations amies, qui ont déposé des recours contre les ASFB .

Bilans financier et prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

3-Montant de la cotisation

Le CA du 15 mars 2025 propose de maintenir la cotisation au tarif de 15€.

La proposition est adoptée à l'unanimité

4- Rapport moral

Le président informe les adhérents que ni lui ni la secrétaire actuelle dont les mandats se terminent en 2026 ne se représenteront.

Dans les années qui viennent, il faudra être fort. Si les mouvements collectifs présents aujourd'hui sur le territoire entretiennent un « bruit de fond » et des rapports de force utiles, il y aura forcément besoin de notre présence pour les recours juridiques qui s'annoncent.

L'activisme juridique sera le complément indispensable de l'activisme de terrain et, seules les associations constituées disposent de la personnalité juridique permettant d'aller devant les tribunaux.

Le renforcement et le rajeunissement des Amis du Barthos est à cet effet essentiel ; notre « vieille» association a l'impérieux besoin d'un renouvellement en profondeur ; les motifs à s'investir ne manqueront pas, ne serait-ce que contre les Lignes Nouvelles .

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

5- Rapport d'activité

Les Amis du Barthos ont été présents sur plusieurs manifestations : FREINAGE D'URGENCE - PRINTEMPS DU CIRON.... et ont dans tous les cas accompagné les collectifs activistes dans leurs initiatives

Participation aux réunions publiques pour LE CIRON NOTRE BIEN COMMUN

Participation aux réunions sur le Projet d'aire protégée sur le Ciron

Si aujourd'hui, les Amis du Barthos n'ont pas la compétence territoriale pour lutter juridiquement contre le projet LGV au sud de Bordeaux, la participation du président et du vice-président à la petite commission juridique qui s'active à mener le combat juridique contre les AFSB a demandé un engagement fort et beaucoup de temps . Les AFSB constituent le point de départ des lignes nouvelles qui nous concernent directement et contre lesquelles les Amis du Barthos ne devront pas tarder à devoir s'investir.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Sortie septembre

Une sortie est programmée pour les samedis 6 ou à défaut 13 septembre : randonnée pédestre moulin de Musset -le Mouliot suivie d'un déjeuner pris en commun.

Projet photovoltaïque de CAZALIS

Une bonne nouvelle : l'autorité environnementale a émis un avis défavorable . Même si ça n'est qu'un avis, l'autorisation de défrichage sera difficile à obtenir à l'issue de l'enquête publique qui se termine le 13 mai.

D'autre part, cet avis peut avoir une incidence sur le projet de ligne THT/RTE Landes de Gascogne Allons- Morcenx.

Le projet photovoltaïque de Cazalis sur 50 hectares, gros exportateur d'électricité représentait un argument contre l'enfouissement de la ligne.

Bruno Meilhan-Bordes – chargé du suivi de ce dossier par l'AG 2024 – rappelle que RTE c'est 200 millions d'euros en aérien, 300 millions en souterrain. Il faut rappeler aussi que l'emprise en souterrain n'est que de 7 à 8 mètres sans aucune comparaison avec la saignée aérienne.

Pour le moment l'autorité environnementale a écarté par principe l'option enfouissement . Tous les projets en Aquitaine sont enterrés sauf celui-ci, prouvant une fois de plus le manque de considération pour notre territoire.

Si le projet aérien persiste , « la guerre sera absolue », car pour le moment les tracés alternatifs proposés sont foireux, de simples mesures d'évitement.

Considérons par exemple le devenir des grues cendrées du camp du Poteau avec des pylones de 70 mètres de haut.

Tout étant lié, rappelons aussi que le projet LGV est « gourmand » et demande une abondante production d'énergie.

LE CIRON, aire protégée

Les gorges calcaires du Ciron entre Bernos et Préchac abritent une hêtraie exceptionnelle . Son avenir est menacé par la gestion forestière de proximité et par le climat. Le hêtre est un arbre d'ombre.

Le syndicat du Ciron demande la création d'une AIRE PROTEGEE : Arrêté préfectoral de protection de la hêtraie, bande tampon , interdiction des coupes rases en gestion forestière. Pour intégrer le Schéma national des aires protégées , le syndicat du Ciron a proposé un projet

en 3 zones différentes:

- le Ciron des Vignes (Barsac-Preignac)
- Autour de la Hêtraie (Lucmau-Préchac-Bernos)

le Ciron des Sables (Lerm-Escaudes)

Lors des premières rencontres de concertations les chasseurs se sont opposés, les forestiers et Alliance Forêt Bois plutôt favorables.

Pour l'étude de préfiguration, la Sépanso Aquitaine a été choisie comme maître d'oeuvre (inventaire biologique, habitats, espèces).

Ce projet va nécessiter 4 à 5 ans d'études avant l'enquête publique .

CIRON NOTRE BIEN COMMUN – CNBC -

Actuellement en construction à l'initiative au départ d'un politique : le président du département duquel une équipe d'universitaires a pris le relais. L'objectif ultime est la constitution d'une association qui sera chargée de défendre les droits du Ciron : le bien commun. Les intérêts sont très divers, les « fondre » dans une assemblée pour définir des droits à défendre s'avère un exercice difficile.

LGV : recours juridiques et situation de terrain

1- Recours Plan de financement.

Jugement en attente au TA de Toulouse. Si favorable, il entraîne un nouveau vote des collectivités territoriales il y a une chance qu'il ne soit pas à nouveau voté, des oppositions politiques nouvelles (Lot et Garonne et Tarn) se font jour.

2- Recours contestant la Prorogation de la déclaration d'utilité publique (2022) en attente de jugement au TA de Bordeaux.

3- le recours contre l'arrêté du préfet Guyot d' autorisation environnementale AFSB ne nous a pas été favorable.

Sur le terrain , les défrichements et les travaux ont commencé et avancent vite (Saint Médard d'Eyrans - Cadaujac)

Ici sur nos territoires , ça se passe « en souterrain ».

En sud-Gironde, Lignes Nouvelles du Sud Ouest (nouveau sigle) a envoyé aux propriétaires impacté ou en périphérie (500 mètres) une lettre les prévenant de fouilles archéologiques et d'études floristiques et faunistiques.

Ces fouilles sont en réalité des trous faits à la pelle mécaniques sans attention particulière aux espèces protégées !

A réception de cette lettre la Sépanso a envoyé une première réponse en A/R demandant des précisions : retournée non distribuée.

Deuxième missive: retour aussi non réclamée . Explication: une simple boîte à lettres dans le hall de l'hôtel Mercure à Toulouse dans lequel la région Occitanie loue une suite pour GPSO.

Troisième intervention à l'aide d'un huissier pour remettre enfin la lettre à son destinataire. Intervention réussie puisqu'à sa suite le Comité de suivi LNSO a décidé l'arrêt des fouilles et demandé qu'un dossier d'autorisation environnementale soit instruit. Ce sera, malin le préfet, une simple concertation publique sous l'égide de la DREAL (qui est sous tutelle de la préfecture) : le préfet sera donc son propre garant.

Sur le tracé de la ligne nouvelle Bordeaux Toulouse des propriétaires ont rencontré des géomètres qui commencent le piquetage (zone du triangle). On ne peut pas s'y opposer mais un participant a fait malicieusement remarquer qu'on ne peut non plus s'opposer au ramassage du bois mort. Comprenne qui voudra !

Merci de nous informer de l'avancée de ces travaux.

L'assemblée générale est terminée à 20H15.

Suit le pot de l'amitié.

La secrétaire, Sophie Marquette

Le président, Jacques Lacampagne